

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-35/ OBJET : Travaux d'aménagement du Bourg : Avenant N°2 avec EUROVIA

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation du Bourg, il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires comprenant la mise en œuvre de béton sur trottoirs, la création d'une longrine, la reprise de pied de façade, la création d'un mur de soutènement béton, la fourniture et pose de traverse bois sur massifs, l'ajout d'un capteur sur feu récompense côté cimetière, la démolition d'enrobés, la gestion des EP sur parking côté dépôt

et la suppression de travaux de bicouche gravillons roses et de caniveaux double pente

Le montant faisant l'objet de l'avenant n°2 présenté par l'entreprise EUROVIA, s'élève à 15 157,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché de travaux pour l'aménagement et de sécurisation du Bourg pour la somme de 15 157,50 € HT

- AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT

Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025